

Avocats

Agents de brevets et de marques de commerce

Tour de la Bourse

Bureau 3400, C.P. 242



Me André Turmel
Direct (514) 397 5141
aturmel@mtl.fasken.com

Le 18 février 2005

No de dossier : 374/115805.28

PAR MESSENGER ET PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Groupe de travail sur les conditions de service des distributeurs de gaz naturel
R-3523-2003**

Chère consoeur,

Vous trouverez ci-joint un original et huit exemplaires de l'État des frais de la FCEI dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Nous avons pensé qu'il serait utile en outre des frais pour le groupe de travail, de présenter également nos factures pour la rencontre préparatoire du 25 février 2004, compte tenu que celles-ci datent de plusieurs mois.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.

A handwritten signature in blue ink that reads "André Turmel".

André Turmel
AT/nb

p.j.

c.c : Me Louise Tremblay, procureur de Gazifère Inc.
Me Jocelyn B. Allard, procureur de Société en commandite Gaz Métropolitain
Et tous les intervenants

DM_MTL/115805-00028/1041811.1

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Dans la case ci-dessus, sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS.

Identification des personnes

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)	Non		
S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
André Turmel	15	externe	800, Place Victoria, Mtl (Qc)
Nom des analystes	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
Lucie Gervais	22	externe	1950, boul René Gaultier, bureau 206.B, Varennes QC
Nom des témoins experts	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Budget de participation

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)		

BUDGET DE PARTICIPATION

1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation

2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant

3. Moyens et services requis

3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste

a) Mandat de chaque personne affectée au dossier

b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés

c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés

3.2 Autres moyens requis

VOIR LETTRE EXPLICATIVE

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Sommaire des frais réclamés

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 4, 5, 6 et 7.

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)		
HONORAIRES			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires
	Préparation (heures) :	Audience (demi-journées) :	(incl. TPS/TVQ admissibles)
Avocats	24,0 <small>case 1 (réf. case 26)</small>	2 <small>case 6 (réf. case 27)</small>	6 073,32 \$ <small>case 13 (réf. case 30)</small>
Analystes	26,5 <small>case 2 (réf. case 31)</small>	2 <small>case 7 (réf. case 32)</small>	4 960,45 \$ <small>case 14 (réf. case 35)</small>
Témoins experts	0,0 <small>case 3 (réf. case 36)</small>	0 <small>case 8 (réf. case 37)</small>	- \$ <small>case 15 (réf. case 40)</small>
Experts conseils	0,0 <small>case 4 (réf. case 41)</small>	n/a <small>case 9 (réf. case 42)</small>	- \$ <small>case 16 (réf. case 45)</small>
Coordonnateurs	0,0 <small>case 5 (réf. case 46)</small>	0 <small>case 10 (réf. case 47)</small>	- \$ <small>case 17 (réf. case 50)</small>
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	50,5 <small>case 11 (somme des cases 1 à 5)</small>	4 <small>case 12 (somme des cases 6 à 10)</small>	11 033,77 \$ <small>case 18 (somme des cases 13 à 17)</small>
DÉPENSES			
Type de dépenses	Dépenses		
	(incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	331,01 \$ <small>case 19 (3% de la case 18)</small>		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	231,20 \$ <small>case 20 (réf. case 54)</small>		
Dépenses de traduction	- \$ <small>case 21 (réf. case 55)</small>		
TOTAL DES DÉPENSES	562,21 \$ <small>case 22 (somme des cases 19 à 21)</small>		
ENVELOPPE GLOBALE			20 478,76 \$ <small>case 23 (réf. case 56)</small>
TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT			32 074,74 \$ <small>case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)</small>
FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS			- \$ <small>case 25</small>

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Honoraires

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004			
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)					
HONORAIRES						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience ¹		Taux horaire ou demi-journée ²	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Avocats	heures ou demi-journées					
André Turmel	Préparation (h):	24,0	165,00 \$	5 280,00 \$	793,32 \$	6 073,32 \$
	Audience (dj):	2	660,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
Total :	Préparation :	Audience :		5 280,00 \$	793,32 \$	6 073,32 \$
	24,0	2		case 28	case 29	case 30
	case 26	case 27				
Analystes	heures ou demi-journées					
Lucie Gervais	Préparation (h):	26,5	125,00 \$	4 312,50 \$	647,95 \$	4 960,45 \$
	Audience (dj):	2	500,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$		0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):					
Total :	Préparation :	Audience :		4 312,50 \$	647,95 \$	4 960,45 \$
	26,5	2		case 33	case 34	case 35
	case 31	case 32				

¹ Le nombre d'heures s'applique à la préparation tandis que le nombre de demi-journées s'applique à l'audience.

² Le taux horaire s'applique à la préparation tandis que le taux à la demi-journée s'applique à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Honoraires (suite)



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004			
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)					
HONORAIRES (suite)						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience ¹		Taux horaire ou demi-journée ²	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Témoins experts	heures ou demi-journées					
	Préparation (h):			0,00 \$		0,00 \$
	Audience (dj):					
	Préparation (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):	0	- \$			
Total :	Préparation :	Audience :		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0		case 38	case 39	case 40
	case 36	case 37				
Experts-conseil	heures					
	Préparation (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total :	Préparation :	n/a		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0			case 43	case 44	case 45
	case 41	case 42				
Coordonnateurs	heures ou demi-journées					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):	0	- \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (dj):	0	- \$			
Total :	Préparation :	Audience :		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0		case 48	case 49	case 50
	case 46	case 47				
TOTAL DES HONORAIRES				9 592,50 \$	1 441,27 \$	11 033,77 \$
				case 51	case 52	case 53

¹ Le nombre d'heures s'applique à la préparation tandis que le nombre de demi-journées s'applique à l'audience.

² Le taux horaire s'applique à la préparation tandis que le taux à la demi-journée s'applique à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Dépenses



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004		
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)				
Nom des personnes :					
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT¹					
Transport	Tarif	Nombre de kilomètres	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Automobile	0,31 \$/km	0	- \$	- \$	- \$
Autobus	classe économique		- \$	- \$	- \$
Train			67,86 \$	- \$	67,86 \$
Avion			- \$	- \$	- \$
Hébergement	Tarif journalier	Nombre de jours	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Région de Montréal <small>(maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)</small>	140,00 \$	1	140,00 \$	23,34 \$	163,34 \$
Région de Québec <small>(maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau <small>(maximum de 85,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec <small>(maximum de 70,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé <small>(maximum de 35,00 \$ par jour)</small>	- \$	0	- \$	n/a	- \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT			207,86 \$	23,34 \$	231,20 \$
<small>case 54</small>					
DÉPENSES DE TRADUCTION					
Traduction	Tarif	Nombre de mots	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	- \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION			- \$	- \$	- \$
<small>case 55</small>					

¹ L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

Enveloppe globale

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3523-2004	Période couverte :	à compter du 16 février 2004			
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendants (FCEI)					
ENVELOPPE GLOBALE						
Date - séance (aaaa/mm/jj)	Durée (heures)	Nom des participants	Interne/ externe ¹	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Groupe de travail						- \$
		André Turmel	externe	6 022,50	904,88	6 927,38
		Lucie Gervais	externe	11 781,25	1 770,13	13 551,38
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
TOTAL ENVELOPPE GLOBALE				17 803,75 \$	2 675,01 \$	20 478,76 \$

case 56

¹ Le participant à la séance de travail est une ressource interne s'il est à l'emploi de l'intervenant.

AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R-3523-2004

Nom de l'intervenant : Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

Je, soussigné, André Turmel, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal,
le 18^e jour de février 2005

(s) Nathalie Bonneau 121 411
Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)

Je, soussigné, _____, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de _____, membre du
regroupement intervenant; *(nom du membre)*
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,
à _____,
le _____^e jour de _____ 200

Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)

Énergies ConForm Inc.

Consultation et formation en gaz naturel

1950, boul. René Gaultier
bureau 206 B
Varenes, Québec
J3X 1P5

Téléphone: 450 929-9000
Cellulaire: 514 816-5900
Télécopieur: 450 652-7029
Courriel: energiesconform@qc.aira.com

✓ Le 31 janvier 2005

Numéro de TPS : 144116621
Numéro de TVQ : 1088857603

Monsieur Richard Fahey - FCEI
A/S Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.
Tour de la Bourse
Bureau 3400
800 Place Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1E9

Facture numéro : FC-0131-80

R-3523-04 – Conditions de services.

Représentant la Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante (FCEI)

Participation à la rencontre préparatoire et préparation

34,5 heures, taux horaire 125,00\$ (détails en page 2) **4 312,50 \$**

Participation au groupe de travail et préparation

94.25 heures, taux horaire 125,00\$ (détails en page 2 et 3) **11 781,25 \$**

Sous-total **16 093,75 \$**

TPS	1 126,56 \$
TVQ	<u>1 291,52 \$</u>
TOTAL	18 511,83 \$

Payable sur réception, merci.

Énergies ConForm Inc.

Consultation et formation en gaz naturel

Page 2

Frais des intervenants R-3523-2004

Information concernant la facture : FC-0131-80

Date	Support	Durée
Rencontre préparatoire et préparation		
16 février 2004	Lecture et analyse des documents des distributeurs	6,0 heures
17 février 2004	Lecture et analyse des documents des distributeurs	7,0 heures
18 février 2004	Lecture et analyse des documents des distributeurs	3,0 heures
19 février 2004	Préparation à la rencontre préparatoire	7,5 heures
23 février 2004	Discussions avec Me Turmel et FCEI et préparation concernant la Rencontre préparatoire à la Régie	2,5 heures
25 février 2004	Préparation avec Me Turmel (7h30-9h00 am) et Rencontre préparatoire à la Régie (9h00 à 16h00)	8,5 heures
Sous-Total		34,5 heures
Rencontres du groupe de travail et préparation		
26 avril 2004	Conversation avec Me Turmel Préparation	0,75 heure
15 juin 2004	Préparation à la rencontre sur le module Contrat	1,0 heure
16 juin 2004	Préparation et rencontre sur le module Contrat (demi-journée) 9h15 à 12h30	3,25 heures

Énergies ConForm Inc.

Consultation et formation en gaz naturel

13 septembre 2004	Absente	
15 septembre 2004	Préparation et rencontre sur le module contrat 9h30 à 14h40	5,25 heures
23-24 septembre 2004	Préparation à la rencontre du 27 septembre	2,5 heures
27 septembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h	6,5 heures
30 septembre 2004	Préparation pour la rencontre	1,5 heures
1 octobre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-15h45	6,75 heures
27 octobre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-14h15	4,75 heures
10 novembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-17h15	7,75 heures
22 novembre 2004	Préparation rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h15	6,00 heures
24 novembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h15	6,75 heures
25 novembre 2004	Préparation rencontre chez Gaz Metro	3,5 heures
26 novembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h	6,5 heures
30 novembre 2004	Préparation à la rencontre chez Gaz Metro	2,5 heures
1 décembre 2004	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-16h10	6,5 heures
21-22-23 janvier 2005	Préparation aux rencontres chez Gaz Metro	7,5 heures
24 janvier 2005	Rencontre chez Gaz Metro 9h30-17h	7,5 heures

Énergies ConForm Inc.

Consultation et formation en gaz naturel

25 janvier 2005	Rencontre chez Gaz Metro 9h00-17h	7,5 heures
Sous-Total (Préparation et Rencontres)		94,25 heures
Total		128,75 heures